



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **LONGO-BAUDAIN SNC**, Grand-Rue 1, 1267 Vich
2. Sursis concordataire prolongé de: 9 mois
3. Sursis concordataire prolongé jusqu'au: 10.10.2018
4. **Remarques:** Par décision rendue le 21 décembre 2017, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prolongé de neuf mois, soit jusqu'au 10 octobre 2018, le sursis concordataire accordé à LONGO-BAUDAIN SNC, Grand-Rue 1, 1267 Vich, représentée par l'agent d'affaires breveté Eric Neuschwander à Morges, et maintenu en qualité de commissaire au sursis M. Pascal Stouder, agent d'affaires breveté à Lausanne.
Une audience a d'ores et déjà été fixée au lundi 24 septembre 2018 à 11 h., à Nyon, au Tribunal d'arrondissement, Rte de St-Cergue 38, pour voir statuer sur l'homologation du concordat. Les créanciers qui entendent s'opposer à l'homologation doivent se présenter à l'audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.

Tribunal d'arrondissement de La Côte
1260 Nyon

03960657

